

MTH1102(D) - Demandes de recorection

- Si vous constatez une erreur d'addition des notes, il faut remplir le formulaire du demande de révision pour que la correction soit faite.
- La procédure de recorection a pour seul but de rectifier une erreur de correction. Ça n'est **pas une révision de votre évaluation**.
- Le **barème** de correction est le même pour tous les étudiants qui suivent ce cours et il n'est **pas négociable**.
- Dans le cas de l'examen intra ou d'un quiz, vous avez **deux jours ouvrables** après la réception de votre copie corrigée pour demander une recorection.
- Dans le cas de l'examen final, vous avez **jusqu'à la fin du délai prévu dans les réglemets des études** pour demander une recorection.
- Il est nécessaire de donner **explication précise** de la raison pour laquelle vous croyez qu'il y a une erreur dans la correction.

Les motifs qui peuvent être invoqués sont :

- un passage non corrigé.
 - une démarche équivalente (avec explications) mais non reconnue.
- Une nouvelle correction **complète** est effectuée par le coordonnateur.
 - Après la révision, la note peut être
 - **augmentée** si le coordonnateur juge qu'il y a eu erreur dans la correction.
 - **inchangée** si le coordonnateur juge la demande injustifiée.
 - **diminuée** si le coordonnateur juge que le barème a été appliqué de façon trop large.